

Décision

Générale

colonial

Décision n° No 391. Mutations.

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 décembre 1917

Numéro JO
n° 254 du 31/12/1917

Date du numéro
31 décembre 1917

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 29 décembre 19157 et pour compter du 1er du dit: Le planton de te classe Aneb détaché au service de l'enregistrement a été élevé à la 3e classe de son emploi. 20) La prime d'ancienneté de 5 fr. par mois prévue à Farrêté du-novembre 1942, a été allouée au planton HASSEN GUIRE, détaché au secrétariat général, qui réunit plus de 15 ans de service